



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 121674

Texte de la question

Une tradition d'échanges, d'amitié et de coopération lie notre pays, depuis 1921, à l'Afghanistan, notamment dans le domaine éducatif. Les organisations humanitaires françaises ont été présentes en Afghanistan pendant la guerre, et de nombreuses actions ont été entreprises dans différentes régions pour soutenir la francophonie. Cependant, il semblerait que les crédits du Fonds de solidarité prioritaire consacrés au soutien du programme éducatif afghan soient de plus en plus réduits. En 2006, des programmes ont dû être gelés du fait d'un retard important dans l'attribution des crédits. Dans ce contexte, les ONG s'inquiètent des répercussions sur place et du risque de devoir arrêter leurs programmes, alors que l'action dans le domaine éducatif n'a de sens que dans la durée. Mme Geneviève Levy demande à Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie de bien vouloir lui indiquer quels sont les objectifs et les moyens de la coopération française en Afghanistan. Elle souhaite en particulier être informée de l'évolution des crédits alloués au Fonds de solidarité prioritaire consacrés au soutien du programme éducatif afghan entre 2005 et 2007.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Levy](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121674

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3230